

PRIX MARTIN ELI WEIL PRIZE

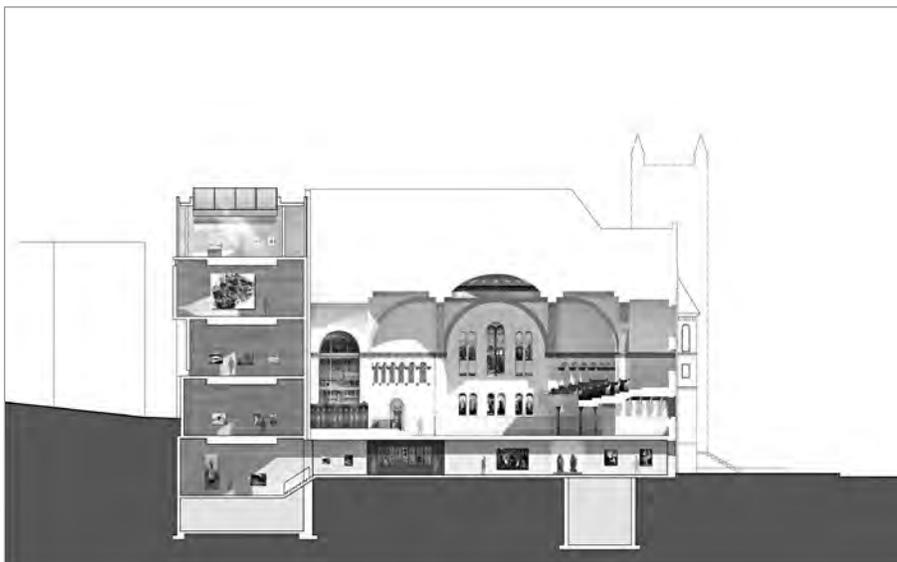
RÊVE MUSÉAL¹ Étude de la patrimonialisation de l'église Erskine and American United à Montréal

JOSÉE LAPLACE est doctorante en études urbaines à l'Université du Québec à Montréal (programme conjoint avec l'INRS—Urbanisation, Culture et Société), jeune chercheure associée à la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain et à l'Institut du patrimoine de l'UGAM, et membre étudiante du Centre interuniversitaire d'études sur les arts, les lettres et les traditions (CELAT). Son projet de thèse porte sur la caractérisation de l'univers sensible des églises de Montréal. Elle a codirigé, avec Étienne Berthold et Mathieu Dormaels, l'ouvrage collectif *Patrimoine et sacralisation* (2009, Québec, MultiMondes, coll. « Cahiers de l'Institut du patrimoine de l'UGAM », n° 8).

> JOSÉE LAPLACE²

UN NOUVEAU PAVILLON D'ART CANADIEN

En octobre 2007, le Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM) annonçait formellement son projet d'expansion par l'addition d'un nouveau pavillon d'art canadien qui serait réalisé sur le site de l'église Erskine and American United (EAAU), sa voisine de la rue Sherbrooke, récemment acquise. Ce projet, qui prévoyait le remplacement du bâtiment de la *Sunday School* attenante à l'église par un nouvel immeuble et la conversion de la nef de l'église en une salle « multifonctionnelle » dédiée à la musique, devait permettre d'assurer le maintien et la mise en valeur de ce « joyau architectural » montréalais³ (ill. 1-2). Le bâtiment s'étant prévalu d'une notoriété au titre de patrimoine, le présent essai s'attachera à en retracer la genèse et à établir une brève chronique des principaux moments qui jalonnent cette « construction ».



ILL. 1. COUPE LONGITUDINALE MONTRANT LE NOUVEAU PAVILLON ADJACENT À LA NEF DE L'ÉGLISE, TEL QUE SOUMIS À LA CONSULTATION PUBLIQUE EN 2007. | PROVENCHER ROY + ASS. ARCHITECTES, ÉTUDE SUR LA TRANSFORMATION DE L'ÉGLISE ERSKINE AND AMERICAN, PRÉSENTÉ À LA VILLE DE MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT VILLE-MARIE LE 30 OCTOBRE 2006. © PROVENCHER ROY + ASSOCIÉS ARCHITECTES.

La « patrimonialisation » de l'église Erskine and American United, comme nous nommerons ce processus de constitution d'un objet patrimonial, suit un itinéraire reconnaissable et témoigne d'un entre-deux états de cet objet transporté dans un nouveau « cycle d'existence », un nouvel équilibre « écosystémique »⁴. Ce cas se situe au confluent de deux problématiques exemplaires, celle du devenir du « patrimoine religieux » et celle de la situation du « musée-entrepreneur »⁵ au sein de l'économie mondialisée de la culture et du divertissement. Si la vocation muséale apparaît comme un aboutissement logique dans la destinée de cette « œuvre », les motifs et les discours



ILL. 2. VUE DE L'ENSEMBLE CULTUEL : L'ÉAAU ET SA SUNDAY SCHOOL À L'ARRIÈRE, LE LONG DE L'AVENUE DU MUSÉE. |
© CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC, 2003.

ÉMERGENCE D'UNE « CONSCIENCE PATRIMONIALE » : LA TROUVAILLE (THE NAMING¹⁰)

Dès 1975, on constate une détérioration de l'état matériel de l'église Erskine and American United, construite en 1893-1894, dont le maintien exige un effort financier accru de la part de la congrégation, qui en fera sa *top priority* dès 1976¹¹. Cette préoccupation deviendra récurrente au cours des années 1980 et elle sera conjuguée à la baisse continue du *membership*. La congrégation considérera alors plusieurs scénarios pour sa survie. Notons que les remises en question parsèment l'histoire de cette communauté issue de la fusion en 1934 de deux congrégations presbytériennes (Erskine Presbyterian et American Presbyterian, fondées respectivement en 1831-1833 et en 1823), qui ont joint l'Église unie du Canada en 1925. Au cours de leur passé respectif, l'adaptation au contexte spatial et démographique s'était déjà traduite par plusieurs relocalisations qui suivaient la distribution géographique des membres et l'évolution de la ville. On vint à se demander, par exemple, quelle serait la meilleure utilisation possible des revenus de la disposition de l'église American de la rue Dorchester¹² laissée vacante après la fusion et l'on considéra diverses options, dont la fusion avec une autre communauté, l'érection éventuelle d'une nouvelle église sur un autre site ou encore celle d'un réaménagement majeur de l'église Erskine de la rue Sherbrooke¹³, dont on parlait alors comme de la *Fifth Avenue* de Montréal. C'est cette dernière option qui sera promue et réalisée en 1937-1938 (ill. 3-4).

Toutefois, le contexte des années 1980 évoque une décroissance sans lendemain et l'explosion des coûts d'entretien et de la location d'espaces à des organismes du milieu se conjugue à une demande accrue en ressources humaines, alors que

qui y ont mené ne sont pas pour autant unifiés ou univoques. Ils témoignent des points de vue d'une diversité d'acteurs et de glissements du sens et des valeurs qui sont invoqués lorsqu'on dirige les projecteurs vers cet objet, et qui sous-tendent souvent d'autres motivations.

Cette analyse se situe dans la période qui s'échelonne de la fin des années 1970 à aujourd'hui, entre le moment où la vocation première de l'église commence à battre de l'aile et les travaux de réaménagement (en cours) en vue de son intégration au complexe muséal. Je tenterai de discerner les modalités de sa « patrimonialisation », entendue comme « processus de reconnaissance » ou de « réinvestissement des héritages architecturaux »⁶, un processus « de devenir des objets – et non un objet défini – qui implique un phénomène relationnel

entre des individus, des groupes et des objets, au cours duquel les uns et les autres se construisent comme acteurs et comme patrimoines »⁷. Le patrimoine ainsi considéré, « objet d'énonciation [...] inséré dans des pratiques de communication qui le mettent en scène, le manipulent, l'élaborent, lui donnant un sens patrimonial »⁸, j'examinerai les discours et les argumentaires qui ont mené à la reconnaissance de l'église dans une période relativement courte au cours des années 1990 et leur consolidation aux fins de son intégration au projet du musée. À l'instar de Jean Davallon et de Dean MacCannell⁹, on peut identifier des phases à ce processus, qui formeront les grandes étapes de cet exposé. Ce découpage, tant soit peu arbitraire, sera présenté ici de façon chronologique, bien qu'il puisse y avoir chevauchement entre les étapes.



ILL. 3-4. L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE ERSKINE (A.C. HUTCHISON, ARCHITECTE, 1893-1894), À SON ÉTAT D'ORIGINE ET APRÈS LE RÉAMÉNAGEMENT DE 1938. LE CHŒUR ET LES BANCs SONT PLACÉS DANS L'AXE CENTRAL (PERPENDICULAIRE À LA RUE SHERBROOKE), ALORS QUE DANS LE PLAN INITIAL ILS SONT ORIENTÉS SELON UN AXE DIAGONAL VERS LE NORD-EST. DES PANNEAUX COULISSANTS (À L'EMPLACEMENT DU CHŒUR ACTUEL) PERMETTAIENT LA COMMUNICATION DIRECTE AVEC LA *SUNDAY SCHOOL*. | ANONYME, VERS 1930, 82037000 © MUSÉE MCCORD. / PHOTOGRAPHE INCONNU, BANQ, DIRECTION DU CENTRE D'ARCHIVES DE MONTRÉAL, FONDS CONFÉRENCE DE L'ÉGLISE UNIE DU CANADA, P603, S2, S539.

celles-ci s'essoufflent et que les avoirs de la congrégation menacent de s'effriter. Prévoyant qu'à ce régime les réserves en capital de la communauté seraient épuisées en 1994¹⁴, on commence donc à envisager la fermeture. À ce moment, le « réflexe patrimonial » ne semble pas encore acquis : « *If our funds were spent simply on renewing bricks and mortar and on aesthetic renovations to entomb the past [je souligne], rather than on an outreach programme benefiting the community, it would be better to close the church, not amalgamate and sell the real estate [...]*¹⁵ ».

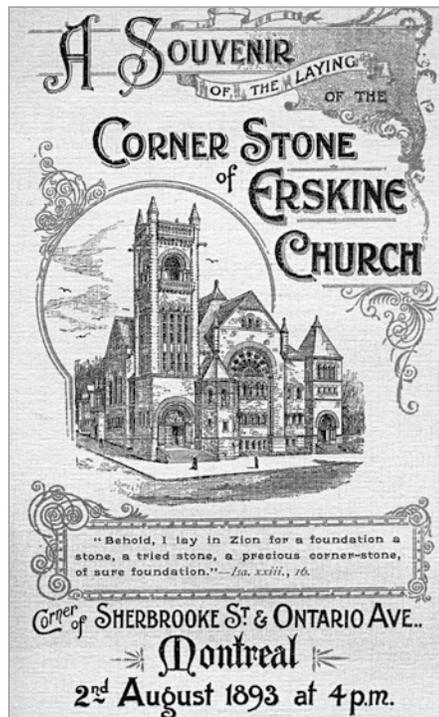
Au terme de la décennie, on assiste à un changement dans le discours officiel de la congrégation (peut-être indicateur de divergences internes) qui montre un renversement du poids relatif des termes de l'équation mission spirituelle / existence matérielle et l'apparition d'un discours explicitement « patrimonial » : « *It will also enable us to preserve our valuable*

heritage of art, music and architecture which has been widely recognized. » Ainsi, les fonds de dotation laissés par les générations passées ne devraient pas être utilisés « *for congregational needs alone, but, to preserve and protect the community's interest in our art and architectural heritage*¹⁶ ». Il s'agit ici d'un changement de regard de la communauté et, pour faire une analogie avec la « logique de la trouvaille » que Davallon emprunte à Umberto Eco¹⁷, on pourrait rapprocher cette prise de conscience de la « découverte » de son bien propre (la « trouvaille » ici étant peut-être le patrimoine lui-même...).

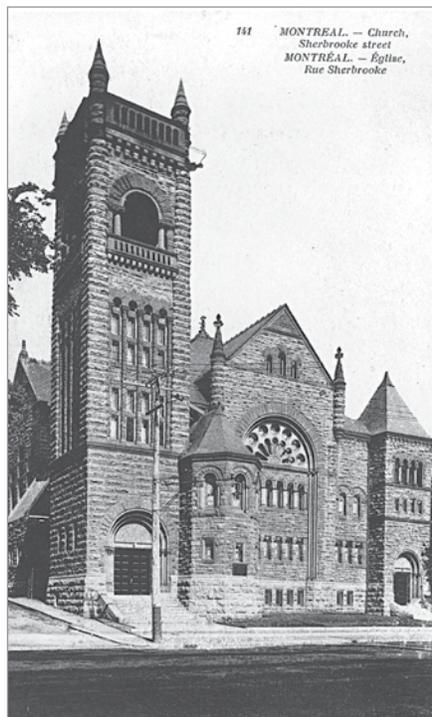
Bien que l'église Erskine de la rue Sherbrooke ait été reçue, dès sa construction (ainsi que lors de son réaménagement de 1937-1938), comme une œuvre phare de l'architecture montréalaise au sein de la société protestante d'alors¹⁸, tel un « monument intentionnel »¹⁹ (ill. 5-6), ce changement de perception au sein de la congrégation coïncide avec l'intérêt

pour le patrimoine qui se généralise au cours des années 1980. Cette évolution se traduit par l'apparition dans les journaux montréalais de chroniques sur le patrimoine architectural et les églises de Montréal, où l'on voit l'Erskine and American United dans des colonnes qui en décrivent l'histoire ou l'architecture et qui lui sont consacrées exclusivement ou parmi d'autres « points d'intérêt »²⁰. On note aussi la publication au cours de la même période de travaux sur les églises protestantes²¹ et une exposition consacrée à l'architecture de celles qui sont localisées au centre-ville de Montréal se tiendra justement à l'église Erskine and American United en 1992²².

C'est aussi durant cette période que se diffuse l'intérêt pour les vitraux Tiffany de l'église, installés lors du réaménagement de 1937-1938, après avoir été transportés de leur localisation originale, l'église American Presbyterian. À cette époque, leur fonction commémorative



ILL. 5. PHOTO DU LIVRET SOUVENIR PRÉPARÉ À L'OCCASION DE LA POSE DE LA PIERRE ANGULAIRE, 1893. | BAHQ, DIRECTION DU CENTRE D'ARCHIVES DE MONTRÉAL, FONDS CONFÉRENCE DE L'ÉGLISE UNIE DU CANADA, P603.S2.S539, E222.



ILL. 6. ÉGLISE PRESBYTÉRIENNE ERSKINE, RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL, VERS 1910. | MP-0000.872.7 © MUSÉE McCORD.

Les valeurs attribuées au bâtiment s'appuient alors sur plusieurs de ses « qualités » : valeur historique et de commémoration pour la congrégation, ses membres et ses œuvres, surtout ; valeur d'art de l'architecture et du décor (y compris les vitraux) pour les experts, ainsi que de son « héritage musical », par sa configuration (en auditorium) et son acoustique, dont le milieu de la musique reconnaît les qualités intimistes. Sa « valeur paysagère » est également souvent invoquée, l'église apparaissant comme un *landmark* pour un certain public montréalais (comme en témoigne la revue de presse), et sa situation qui ferme la perspective de la rue Crescent, comme une qualité du bâtiment souvent citée, tout comme sa localisation et sa « bonne intégration » au sein d'un quartier « riche en patrimoine architectural »²⁸, le Golden Square Mile.

C'est ainsi que l'on pourrait distinguer, d'après la nomenclature établie par Alois Riegl, des valeurs qui se constituent en deux grandes catégories, soit les valeurs de « remémoration » portées essentiellement par la congrégation et les valeurs de « contemporanéité »²⁹ que mettent en lumière les autres acteurs et qui seraient portées par les qualités de l'objet « en soi » – et qui suggèrent aussi des usages « du présent ».

La congrégation Erskine and American United multiplier les dépliants et les documents d'interprétation de l'église³⁰ à l'intention des visiteurs, mais aussi de ses membres, entre autres à l'occasion du centenaire de l'église, dont les célébrations seront amorcées en décembre 1993, qui coïncide également avec le cent soixante-dixième anniversaire de l'Église American Presbyterian, le cent soixantième de l'Église Erskine Presbyterian et le soixantième anniversaire de l'union des deux congrégations, la communauté cumulant toutes ces mémoires ! Ces opérations, qui visent à

paraît avoir préséance sur leur valeur d'art pour la communauté. C'est ainsi qu'ils sont toujours nommés *memorial windows* (ou simplement *stained-glass windows*) dans les documents laissés par la congrégation²³. La pérennité de cette « mémoire » paraît être un moyen pour l'ancienne communauté « américaine » d'affirmer sa présence dans son nouveau lieu de culte, et semble la préoccuper alors plus que leur valeur en tant qu'objet d'art²⁴. On ne trouve, à cette époque, aucune référence à leur appartenance à la « maison Tiffany » ailleurs que dans une brève mention par l'architecte responsable de la rénovation, Percy Nobbs, dans son allocution aux dames de la communauté lors de l'inauguration²⁵. Cet intérêt surgit plus tard, au cours des années 1970, sans qu'il m'ait été possible de retracer l'itinéraire de cette

« certification »²⁶, peut-être concomitante à celle que connaît l'atelier Tiffany lui-même, « oublié » pendant quelques décennies.

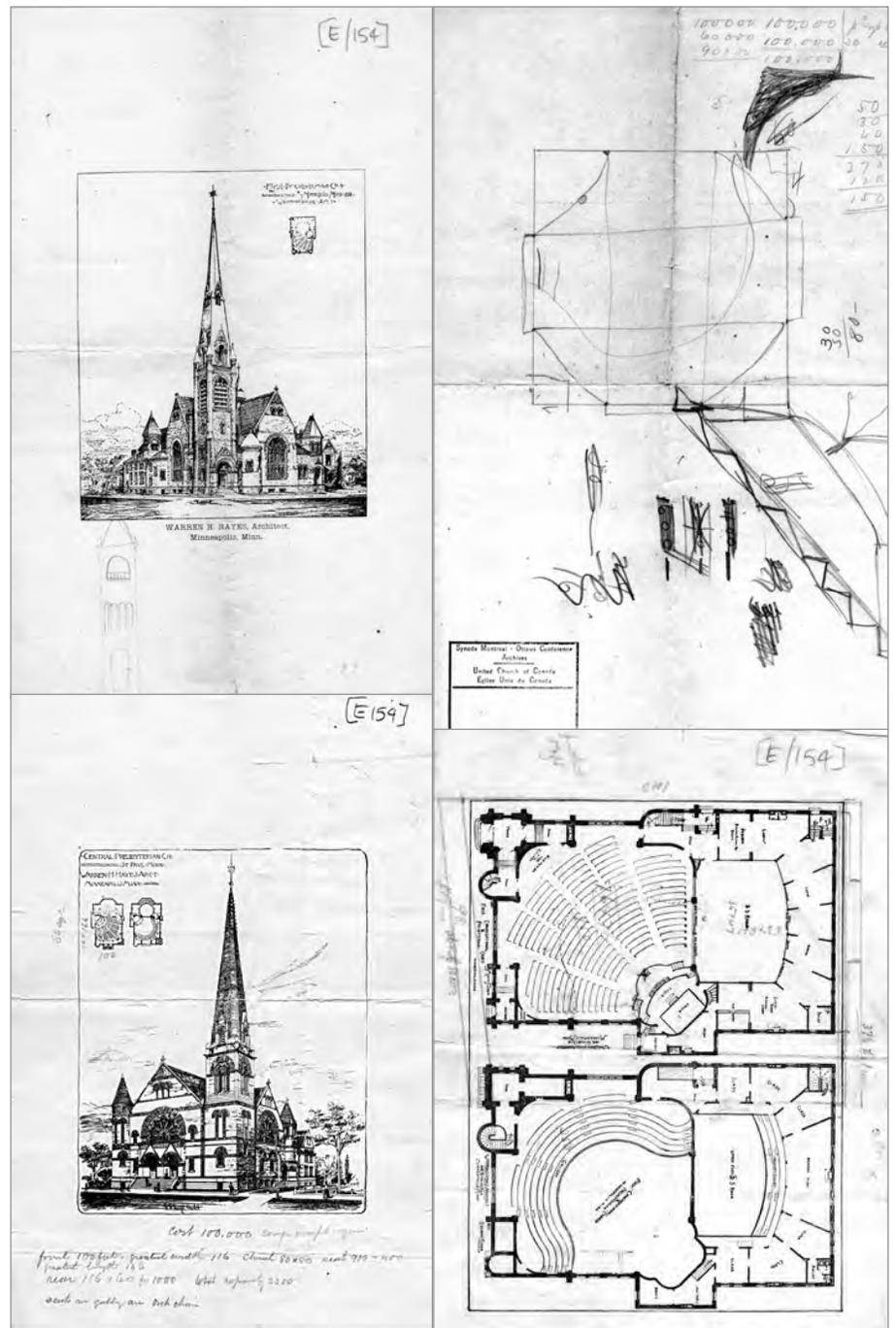
CARACTÉRISATION ET CONSTRUCTION DE LA VALEUR DE L'OBJET : A STATE-OF-THE-ART, MODERN AMERICAN CHURCH²⁷

Durant la période qui suit, que je situe-rai du début des années 1990 à 1998, année de la désignation de l'église par la Commission des monuments et des sites du Canada, s'intensifient les efforts et les initiatives de « mise en exposition » de notre objet – déjà patrimoine –, autant de la part de la congrégation, par un processus conscient dès lors, que par des intervenants extérieurs, efforts qui seront couronnés par la reconnaissance fédérale.

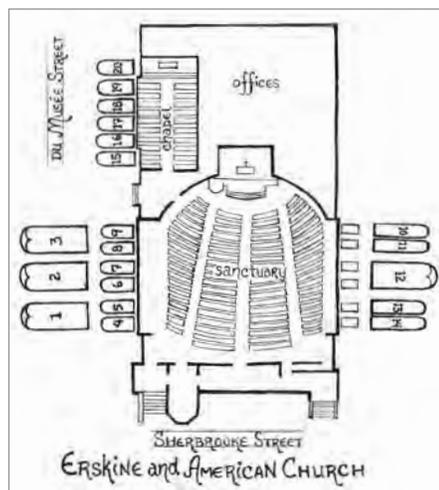
la fois à raviver le *membership*, à recueillir des fonds et à transmettre cet héritage aux plus jeunes, montrent comment les significations du lieu pour la congrégation reposent sur sa propre histoire et postérité, que vient appuyer le patrimoine comme « découverte », et qui s'« incarne » dans les pierres de l'église centenaire.

Un travail de caractérisation est aussi entrepris durant ces années où apparaissent des travaux d'experts et d'universitaires, dont deux mémoires de maîtrise. Celui de Janis Zubalik (1996)³¹ retrace la genèse de l'architecture de l'église, à travers le contexte social et les modèles qui en ont prescrit la conception, et se penche également sur la réception de l'église à sa construction. Il confirme l'influence « richardsonnienne », mais la rapproche plus précisément de deux églises de Minneapolis³² (ill. 7-10). Cette recherche, née d'abord d'un intérêt pour l'architecte Alexander Cowper Hutchison³³, concepteur de l'église Erskine, met en lumière les caractéristiques et l'importance du plan en auditorium Akron d'origine³⁴, dont il y aurait eu peu d'exemples à Montréal. Des centaines d'églises configurées selon ce plan ailleurs au Canada auraient également été vouées à l'extinction en raison de nouvelles règles liturgiques diffusées au sein de l'Église unie qui exigeaient de donner davantage de « solennité » aux rites et parce que ces intérieurs, inspirés des théâtres de l'époque victorienne, étaient désormais considérés vulgaires et inaptes au recueillement.

Ce mémoire eut certainement un impact sur le cours de la patrimonialisation de l'église. L'auteure, accueillie à bras ouverts par la communauté, tiendra au moins une conférence sur l'architecture de l'église dans le sanctuaire³⁵. Son mémoire sera par ailleurs abondamment cité dans l'étude de Rhona Goodspeed³⁶ menant à la désignation.



ILL. 7-10. DES ÉGLISES DE MINNEAPOLIS, ŒUVRES DE L'ARCHITECTE WARREN HAYES, AURAIENT SERVI D'INSPIRATION À A.C. HUTCHISON POUR L'ÉGLISE ERSKINE. ON VOIT ICI DES BROCHURES RAPPORTÉES D'UN VOYAGE QUI SERAIENT ANNOTÉES DE LA MAIN DE L'ARCHITECTE : FIRST PRESBYTERIAN CHURCH (RECTO ET VERSO, ILL. 7-8); CENTRAL PRESBYTERIAN CHURCH (ILL. 9); PLAN INTÉRIEUR DE LA FIRST CONGREGATIONAL & PRESBYTERIAN CHURCH (ILL. 10). | BAŃQ, DIRECTION DU CENTRE D'ARCHIVES DE MONTRÉAL, FONDOS CONFÉRENCE DE L'ÉGLISE UNIE DU CANADA, P603, S2, S539, E154_1, 2 ET 3 (RESPECTIVEMENT).



ILL. 11. ESSAI D'IDENTIFICATION DES VITRAUX TIFFANY DE L'ÉGLISE ET DE SA CHAPELLE À PARTIR DE RECHERCHES MENÉES SUR LE CONTEXTE DE LEUR COMMANDE. | MATHIEU, THE HISTORY OF THE TIFFANY WINDOWS AT THE ERSKINE AND AMERICAN CHURCH, P. 117.

Le deuxième mémoire, de Christine Johanne Mathieu³⁷ (1999, soit après la désignation mais vraisemblablement entrepris avant), est consacré aux vitraux Tiffany et tente de retracer le contexte des commandes par l'ancienne Église American Presbyterian auprès du célèbre atelier new-yorkais (ill. 11). Il conclut à la valeur historique de ces vitraux, rappels de la présence de la communauté presbytérienne « américaine », de sa contribution à l'histoire de Montréal et de ses liens conservés avec les États-Unis, dont la commande de vitraux à la maison Tiffany, fait rare au Canada, serait un témoignage. Il s'agirait, selon l'auteure, de la plus importante collection de grands vitraux Tiffany (20 à 24) au monde, après celle du musée Charles Hosmer-Morse de Winter Park, en Floride. Toutefois, elle leur attribue une importance secondaire sur le plan de l'art : ils ne seraient pas les plus élaborés de l'atelier, ne témoignant pas de la gamme des techniques qui y ont été développées, et correspondraient à des modèles reproduits en de nombreux exemplaires. Cet avis sera par ailleurs contredit par des expertises ultérieures attestant de leur grande valeur³⁸.

Durant la même période, une étude dirigée par Jean-Claude Marsan sur la conservation des églises et des chapelles du centre-ville place l'église Erskine and American United au troisième rang de sa « synthèse des valeurs patrimoniales » parmi les lieux de culte recensés, *ex aequo* avec la basilique St. Patrick et l'église Saint-Pierre-Apôtre. Marsan la juge moins « riche » sur le plan historique que ces dernières, mais elle s'impose par son architecture, sa collection de vitraux Tiffany et sa relation avec le milieu³⁹. Cette étude, publiée avant la désignation, ne semble pas avoir eu une incidence marquante sur l'évaluation y ayant mené ou, du moins, n'y est pas explicitement citée⁴⁰. La notoriété d'Erskine and American United comme salle de concert contribuera aussi à la construction de sa « patrimonialité », par la tenue d'événements importants, voire mémorables⁴¹, l'église étant un incontournable dans les années 1980 et 1990. Cette activité subsistera jusqu'à la fermeture du lieu au culte en 2004.

On voit donc se consolider les valeurs patrimoniales de l'église au cours de cette période qui correspondrait à celle de l'« authentification/certification de l'objet et de son monde d'origine », selon le « cycle » de Davallon, de manière à ce que sa reconnaissance ne tardera guère.

PROCESSUS DE DÉSIGNATION ET AUTRES RECONNAISSANCES INSTITUTIONNELLES : L'« ÉCONOMIE DU PATRIMOINE » À L'ŒUVRE

On peut parler, dès lors, de la mise en action de l'« économie du patrimoine » et de différents mécanismes et leviers de reconnaissance. La demande de désignation au fédéral initiée par la congrégation, appuyée de ressources professionnelles⁴², survient en juin 1997. La Commission

des lieux et monuments historiques du Canada reconnaîtra l'église comme « lieu d'une importance historique nationale » l'année suivante :

parce qu'elle est un excellent spécimen de grande église néo-romane inspirée de l'œuvre de l'architecte américain Henry Hobson Richardson et qu'elle se distingue par ses fenêtrages inhabituels et son attrayante maçonnerie. La série de vitraux, œuvres de Louis Comfort Tiffany, qui ornent la chapelle et le sanctuaire est unique parce qu'elle représente la plus grande collection, au Canada, de vitraux religieux créés par Tiffany. L'intérieur de l'église est un bel exemple d'agencement en amphithéâtre admirablement exécuté, modifié selon les plans du prestigieux architecte de Montréal Percy Nobbs⁴³ en conformité avec le programme de l'Église unie⁴⁴ (ill. 12-16).

Cette reconnaissance n'entraînera pas de grands changements à sa suite, mais constitue un « sceau » (certification) pour les discours patrimoniaux à venir et les évaluations subséquentes devront en tenir compte. Un seul article en fera état dans la presse écrite⁴⁵, et ce, quelques mois plus tard (la décision étant rendue publique en décembre 1998). La Commission et son bras opérationnel, Parcs Canada, n'ont apparemment pas mené d'autres actions auprès de l'EAAU. Une notice sur l'église, dans un guide de Montréal publié par Parcs Canada en 2004, porte la mention : « Plaque à venir »⁴⁶, celle-ci ayant été annoncée depuis la désignation...

Une certaine hésitation est perceptible quant à la valorisation de l'église sur le plan de l'histoire et de la communauté qu'elle représente. La mention qui en 2002, sur le site Web de Parcs Canada, la décrivait comme une « éloquente illustration de l'opulence de l'élite protestante d'origine écossaise de Montréal au tournant du siècle »⁴⁷ (conditions qui



ILL. 12-13. LE CHŒUR DE L'ÉGLISE ERSKINE AVANT ET APRÈS LES RÉNOVATIONS. L'ORGUE SERA DÉPLACÉ DERRIÈRE UNE GRILLE À DROITE DU CHŒUR. | PHOTOGRAPHE INCONNU, BANQ, DIRECTION DU CENTRE D'ARCHIVES DE MONTRÉAL, FONDS CONFÉRENCE DE L'ÉGLISE UNIE DU CANADA, P603, S2, S539.

ne figurent pas, par ailleurs, parmi les motifs de la désignation) est disparue depuis. Aujourd'hui, l'entrée concernant l'église sur la liste des sites d'importance historique de Parcs Canada porte la sobre indication : « Grande église de style néo-roman avec vitraux Tiffany (1893-1894) »⁴⁸.

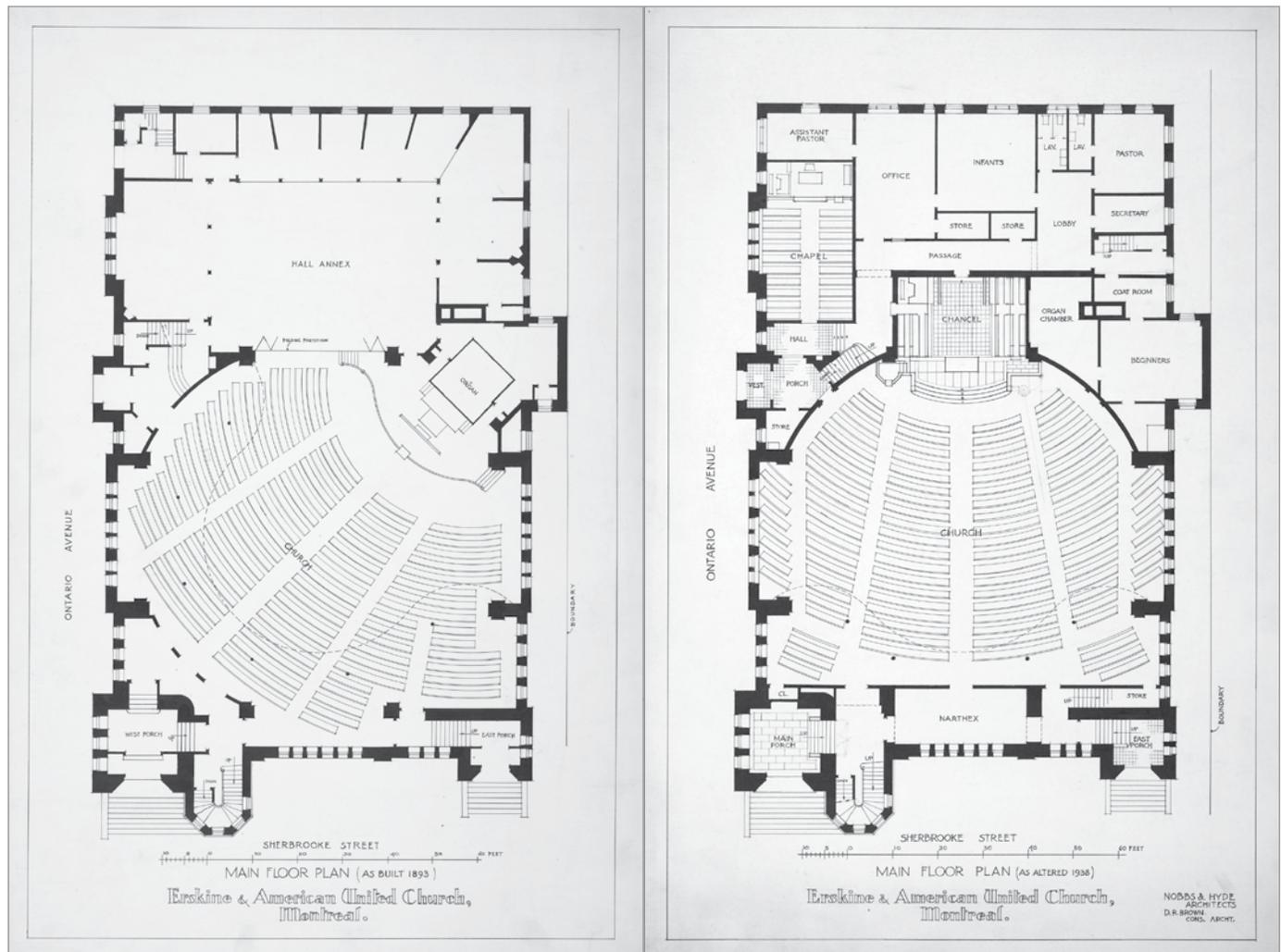
Cette même ambivalence quant à l'importance historique de l'église est présente lors de l'inventaire de la Fondation du patrimoine religieux. Elle obtient d'abord des agents responsables de l'évaluation la cote B (exceptionnelle), que viendra corriger par la suite la Table régionale⁴⁹ qui lui attribuera la notation A, « en raison de son importance au sein de la communauté anglophone de Montréal » et du rayonnement des membres d'origine écossaise à travers le Canada⁵⁰, cote qu'obtiendra l'église en définitive dans la « hiérarchisation régionale », qui en fera un site « incontournable » du patrimoine religieux montréalais en raison de

critères similaires à ceux de la désignation fédérale (architecture, décor intérieur, vitraux), en plus de « critères d'opportunité » positifs⁵¹. Au niveau municipal, l'église comptera parmi les immeubles de valeur patrimoniale exceptionnelle de l'arrondissement Ville-Marie au sein d'un secteur, aussi « exceptionnel », la rue Sherbrooke ouest (d'Atwater à Peel)⁵².

La reconnaissance des « valeurs patrimoniales » de l'église lui permettra de se qualifier pour l'obtention de fonds de restauration. Déjà, la congrégation participe au programme Pierres Vivantes / *Living Stones* (ancêtre de la Fondation du patrimoine religieux) institué au cours des années 1990, alors que le problème du maintien des lieux de culte s'expose à grande échelle au Québec. Elle obtiendra de l'organisme une subvention provenant du programme fédéral/provincial d'infrastructures, qui servira à restaurer sa toiture en 1996⁵³. Il ne m'a pas été possible

cependant de confirmer les autres montants qui auraient été obtenus⁵⁴.

On aura donc procédé à la « déclaration » (*enshrinement*) de la valeur de l'objet et c'est dorénavant toute la société, par le biais de ses institutions, qui la reconnaît. Il existe un relatif consensus quant aux valeurs du lieu, dont on consacre l'architecture, les réalisations artistiques dont il est l'écrin, en même temps qu'une époque et une « société » qui a joué un rôle important dans le développement de Montréal. Ce dernier point cependant, la célébration de l'élite anglophone, paraît susciter un certain « malaise » qui se manifeste dans des changements et des hésitations dans les discours, tension qui dénote, à ce qu'il semble, à la fois l'influence toujours présente de ce groupe et une certaine résistance au Québec à l'usage du patrimoine comme « légitimation des classes dominantes »⁵⁵, anglophones de surcroît.



ILL. 14-15. LE PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE DE L'ÉGLISE ERSKINE PERSBYTERIAN TEL QUE CONÇU À L'ORIGINE PAR A.C. HUTCHISON ET APRÈS RÉAMÉNAGEMENT PAR LES ARCHITECTES NOBBS & HYDE EN 1938. | DAVID R. BROWN CONSULTANT, NOBBS & HYDE ARCHITECT, JOHN BLAND CANADIAN ARCHITECTURE COLLECTION, THE ARCHITECTURE OF PERCY ERSKINE NOBBS, DOSSIER 458, © MCGILL UNIVERSITY.

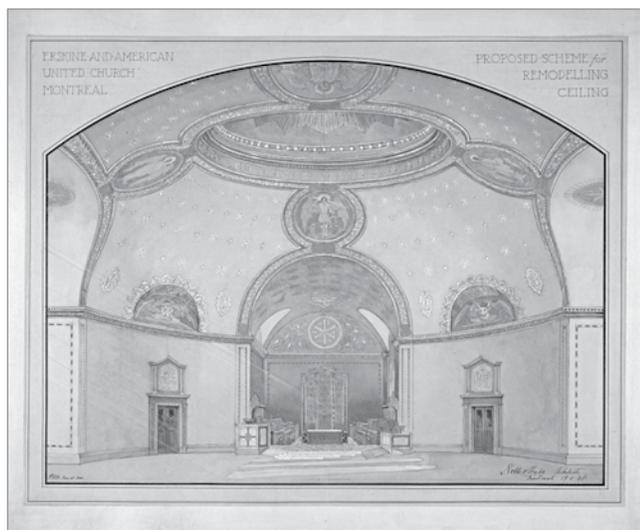
QUELLE VALORISATION POUR CE PATRIMOINE ?

Les options envisagées pour la sauvegarde de l'église Erskine and American United – je mentionnerai brièvement les principales – chevauchent chronologiquement chacune des étapes déjà mentionnées et toute la durée de notre période de référence. Chaque projet se trouve toutefois le miroir d'enjeux et de valeurs qui témoignent aussi de l'évolution de la « définition » de ce patrimoine.

On trouve les traces d'un projet immobilier (*luxury apartment*) au début des années 1990. Il est intéressant de noter à ce moment la relative adhésion de la communauté à cette idée. Ici, c'est la valeur marchande de la propriété qui est mise en exergue et la possibilité de rentabiliser le site tout en conservant un espace pour le culte. Si ce projet ne s'est pas concrétisé en raison de la réglementation municipale et de la récession, il était de l'intention de la communauté de poursuivre dans cette voie si le zonage venait à s'assouplir⁵⁶. Il

est probable qu'il y ait eu d'autres tentatives comme celle-ci avant et après ce projet et cette éventualité apparaît comme une « menace » récurrente dans la presse écrite du début des années 2000, à savoir que si le projet du MBAM ne se matérialisait pas, l'église serait soumise aux aléas du marché et transformée en « condos ».

Un autre projet envisagé à peu près simultanément (on pensa même alors que les deux projets pouvaient cohabiter sur le site en même temps que les



ILL. 16. ESQUISSE PROPOSÉE PAR PERCY NOBBS, 1938, POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE L'ÉGLISE. | JOHN BLAND CANADIAN ARCHITECTURE COLLECTION, THE ARCHITECTURE OF PERCY ERSKINE NOBBS, DOSSIER 458, © MCGILL UNIVERSITY.



ILL. 17. INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE AMÉNAGÉE POUR UN CONCERT AU DÉBUT DES ANNÉES 2000. | © CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC, 2003.

activités de la congrégation) est celui d'un lieu de diffusion dédié à la musique de chambre (ill. 17), présenté par l'association sans but lucratif Pro Musica Inc. Bien que cette fonction apparaisse tout à fait compatible avec la poursuite du culte, et en continuité avec les valeurs de la communauté qui a toujours porté grand soin à son programme musical, les négociations achoppent principalement sur la question du transfert de propriété du lieu que requiert Pro Musica et à qui on aurait préféré louer⁵⁷. La communauté n'est pas encore disposée à ce moment à laisser aller son bien. Ce projet, bien qu'il prenne forme sur une période de quelques années, n'obtiendra jamais le financement espéré. Le projet musical refera toutefois surface plus tard, mais porté cette fois par des acteurs ayant davantage de poids financier et « politique ».

LE PROJET DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS ET SA RÉCEPTION

Les « visées » du Musée des beaux-arts de Montréal sur l'église Erskine and American suivent un long parcours

avant que ne soient réunies les conditions menant à leur aboutissement dans le projet actuel de pavillon d'art canadien. On engage des pourparlers dès les années 1980⁵⁸ (on anticipait déjà alors l'horizon 2010 du cent cinquantième anniversaire de l'institution), et il est fait mention d'une offre d'achat en 1990 par le musée qui voudrait utiliser la nef comme bibliothèque et centre de documentation, offre qui sera déclinée⁵⁹. Le Musée des beaux-arts, à l'étroit dans ses locaux qui ne permettent l'exposition que d'une infime partie de ses collections, est, comme d'autres musées à l'heure actuelle, soumis à la « muséomanie mondiale »⁶⁰ et à une logique d'expansion et de mise en marché qui lui commande en même temps de contribuer à façonner l'image de Montréal comme destination touristique sur la scène internationale.

Le fait d'être localisé dans un tissu urbain déjà construit exige du musée des efforts de médiation avec le milieu. Le développement, entamé du côté sud de la rue Sherbrooke dans les années 1980, qui s'est conclu par la construction du

pavillon Desmarais de Moshe Safdie⁶¹ et qui avait soulevé de la contestation en raison des démolitions qu'il a entraînées⁶², vient aussi « tout naturellement » englober l'église Erskine and American, d'autant qu'elle était en sursis. Cette dernière est, de tout temps, liée au musée dans l'iconographie (voir ill. 18-20) ou les discours – « l'église à côté du Musée des beaux-arts », le secteur/ilot institutionnel –, ce qui n'est pas le cas de l'église St. Andrew and St. Paul aussi adjacente au musée, à l'ouest.

Plus encore, non seulement le site stratégique de l'église lui permet d'apporter une solution temporaire aux besoins en espace du musée, mais elle a avec ce dernier des « affinités symboliques » dont tireront partie à la fois les argumentaires du projet du musée et ceux de la patrimonialisation de l'église.

Le musée étant par essence dédié à la conservation des œuvres d'art (ici d'architecture), les discours se construiront d'abord autour d'une logique de conservation du patrimoine religieux



ILL. 18-20. QUELQUES-UNS PARMIS LES NOMBREUX CLICHÉS SAISIS SELON LE MÊME ANGLE DE VUE QUI MONTRENT LE MBAM, L'ÉGLISE ERSKINE ET LES APPARTEMENTS CHÂTEAU. |

« RUE SHERBROOKE OUEST » CONRAD POIRIER, 1947, BANQ, DIRECTION DU CENTRE D'ARCHIVES DE MONTRÉAL, FONDOS CONRAD POIRIER, P48,S1,P16042. / NON DATÉ, SOUVENIR AGENCIES, BANQ, CP 3041. / CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC, 2003.

(un pavillon des arts religieux, annonce-t-on en effet) et de la double « sacralité » du lieu de culte et de l'appréciation des œuvres d'art : « En fait, on sait depuis bien longtemps le rôle comparable au lieu de culte que joue le musée dans les moments de contemplation et de réflexion que suscitent à la fois ses mises en scène et les œuvres qui en sont l'objet⁶³. »

Toujours par la voix de son conservateur d'art canadien, le musée dévoile ainsi ses intentions :

Considéré [ce lieu de culte] comme l'un des bijoux du patrimoine montréalais, au cœur même de la métropole, aucune autre destination n'apparaît plus souhaitable pour le bien public que son intégration à un musée destiné à en maintenir les qualités essentielles d'architecture, d'art, de quiétude et de contemplation⁶⁴.

Ainsi, sous la bonne image de la conservation du patrimoine, le projet sera rarement contesté et peu questionné sur cet aspect précis. Si plus tard des concessions devront être faites quant au maintien de l'intégrité du site, ces dernières se constitueront toujours autour de cette « raison d'État » inattaquable.

On constatera un glissement – peu relevé dans la presse – dans l'évolution du projet

du musée qui presque imperceptiblement se redéploie en un projet de pavillon d'art canadien⁶⁵. Si les motifs identitaires invoqués quant à la conservation des origines « religieuses » du Québec, dans la première mouture (il en allait du « sentiment d'appartenance à garantir »⁶⁶), restent intacts mais incorporés (actualisés) à une autre « identité » plus large – québécoise et canadienne (un patrimoine « national » ?) –, on peut faire ici le rapprochement, tel que Kevin Walsh l'expose, entre musée et patrimoine comme lieux de la mise en scène de « représentations du passé » et de ce fait de l'identité⁶⁷.

La réception du projet – comme en témoignent la revue de presse et le processus de consultation publique – montre le cercle relativement étroit d'intéressés à la question. Situé dans le champ d'experts, qui plus est dans un contexte « à haut standing » social et urbain, le grand public sera relativement absent du débat. Tout au plus une dizaine de mémoires seront déposés à l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) en avril et mai 2007 provenant, outre de résidents directement touchés par le projet, des habituels acteurs de la scène « patrimoniale » ou culturelle montréalaise (Héritage Montréal, Les Amis de la Montagne, la titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti et Culture Montréal).

Si le projet soumis aux autorités municipales en novembre 2006, tel qu'en furent saisis le Conseil du patrimoine de Montréal, le Comité consultatif d'urbanisme et le Comité *ad hoc* d'architecture et d'urbanisme, fait l'unanimité quant au changement de vocation du lieu de culte, site identifié de tous comme patrimonial, les protestations restent assez frileuses et les déclarations ambiguës quant aux « outrages » que le projet fera subir à ce patrimoine, en l'occurrence au bâtiment de la *Sunday School* voué à la démolition. Par exemple, Héritage Montréal, relayant des arguments du Conseil du patrimoine de Montréal tout en rappelant que la première consultation publique tenue par la Ville de Montréal en 1987 – à l'église Erskine and American – portait justement sur l'agrandissement du MBAM, signale que « l'intérêt patrimonial de l'église Erskine & American United est celui d'un complexe culturel et communautaire » et « qu'il aurait été souhaitable que les études et analyses l'abordent comme complexe en traitant autant des parties monumentales que d'autres espaces qui participent à la nature et au caractère multifonctionnel et communautaire de l'ensemble »⁶⁸, avant de conclure de façon sibylline, tout en saluant le projet du MBAM « qui apporte des solutions pérennes à la question de la conservation de l'église Erskine & American United », que « la démolition de certaines parties

du complexe culturel patrimonial serait acceptable sous condition du projet de remplacement et de son intégration au milieu»⁶⁹. Ainsi en sera-t-il des avis de la majorité des intervenants. La critique la plus virulente viendra de Louise O'Sullivan, chef du Parti Montréal Ville-Marie, qui affirme que le projet contribuera à la dégradation du Golden Square Mile et que « [l]es bâtisseurs du patrimoine au nord de la rue Sherbrooke doivent se retourner dans leurs tombes ! »⁷⁰. Celle-ci considère cependant l'acquisition et la conversion par le musée comme un « excellent choix » avant d'enchaîner sur d'autres considérations et de relayer les préoccupations des résidents riverains.

De fait, la consultation portera davantage sur l'intégration urbaine du projet (le projet de modification à la réglementation municipale ne porte pas, comme le souligne Héritage Montréal, de dispositions particulières en ce qui concerne le patrimoine) : perte d'ensoleillement ou perte des vues sur le mont Royal, facture architecturale de la nouvelle insertion trop en contraste avec son environnement, etc. Le destin de l'intérieur de l'église que l'étude patrimoniale⁷¹ commandée par la Ville suggère de conserver intégralement est peu questionné, le projet demeurant assez vague sur cette question. L'OCPM conclut que le projet « est avant tout perçu comme un projet de sauvegarde du patrimoine religieux [...] pleinement acceptable des points de vue patrimonial et muséal ». Les plans doivent par ailleurs être revus conformément aux lignes directrices prescrites par les autres instances municipales pour assurer une meilleure intégration architecturale de l'ensemble et le promoteur (MBAM) est soumis aux conditions suivantes : « S'engager à créer un fonds pour assurer l'entretien pérenne du bâtiment patrimonial; [p]réservé les vitraux Tiffany; [é]voquer la 'Sunday School' ;



ILL. 21. VUE DE L'INSTALLATION L'HÉRITAGE ARTISTIQUE DES SULPICIENS DE MONTRÉAL DANS L'EAU, AUTOMNE 2007. | CHRISTINE GUEST, MBAM.



ILL. 22-23. AMORCE DES TRAVAUX, PRINTEMPS 2009. | JOSÉE LAPLACE / GUILLAUME ST-JEAN.

[a]ménager l'accès principal au nouveau pavillon en privilégiant la mise en valeur de la nef de l'église⁷². »

« CÉLÉBRATION DE LA TROUVAILLE »

La patrimonialisation de l'église Erskine and Amercian United pourrait, du moins dans ce « cycle », s'être conclue en 2007, par l'annonce officielle du projet du musée. Ce dernier paraît s'insérer dans

une logique « naturelle », comme le dénote le site Internet du Musée des beaux-arts pour qui le projet « représente la parfaite osmose d'un bâtiment patrimonial et de ses collections, celle de l'architecture et des beaux-arts, afin de faire revivre cette église et d'assurer la pérennité du lien public avec une histoire de l'art enrichie »⁷³. En cela, on constate la force « performative » et « perlocutoire »⁷⁴ du patrimoine qui se constitue en « vérité » (réalité) à la surface de laquelle



ILL. 24. LOUIS COMFORT TIFFANY, NEW YORK 1848 – NEW YORK 1933, ANGE, 1904-1905. DESSINÉ PAR FREDERICK WILSON (1858-1932). EAAU, MONTRÉAL. | BRIAN MERRETT, MBAM.

la critique ne peut adhérer. Cette consécration des affinités entre la nouvelle fonction et le site atteint un sommet avec la présentation de l'exposition *L'héritage artistique des Sulpiciens* à l'automne 2007, dans l'église Erskine and American United (ill. 21), au moment où le projet est officialisé.

Ce momentum atteint, aujourd'hui que les travaux de réaménagement de l'église sont en marche, on peut constater que plusieurs éléments sur lesquels se fondaient les « qualités » qui avaient permis



ILL. 25. EXTÉRIEUR DU NOUVEAU PAVILLON D'ART CANADIEN PRESQUE COMPLÉTÉ, AUTOMNE 2010. | GUILLAUME ST-JEAN.

de statuer sur le caractère patrimonial du lieu sont disparus⁷⁵. Outre la démolition de l'école du dimanche qui porte atteinte à la cohérence d'ensemble du site et à la lisibilité du programme de l'église presbytérienne, on constate des interventions à l'église elle-même, qui n'avaient pas fait l'objet de précisions auparavant. Ainsi, les travaux d'excavation (ill. 22-23) pour permettre l'aménagement des espaces souterrains devant relier le nouveau pavillon au complexe muséal auront littéralement pour effet d'évider tout ce qui se trouvait à hauteur et au-dessous du plancher du rez-de-chaussée, y compris les aménagements du chœur, c'est-à-dire une bonne partie du décor intérieur attribué à Percy Nobbs. On modifiera aussi la façade – et la relation au contexte urbain – pour permettre un accès de plain-pied avec le trottoir (non prévu au départ), rue Sherbrooke.

Ces transformations illustrent comment le programme muséal relève d'une

rationalité autre, qui ne saurait s'embarasser des résidus du programme liturgique passé, et les standards actuels quant aux accès, à la sécurité, voire à la qualité de la diffusion artistique même exigent de redéfinir les lieux en profondeur. Aussi assurera-t-on la qualité acoustique et la fonctionnalité de la future salle de concert en remplaçant le marbre du chœur par du bois et de nouveaux dispositifs scéniques. Tout y est maintenant jugé à l'aune de la « valeur d'art » et au regard (pointu) des experts. Au final, la nef conservera ses volumes imposants, comme « plus-value symbolique » qui assurera la distinction du musée, le tout magnifié par les vitraux Tiffany restaurés qui eux ont été « authentifiés » de grande valeur artistique, éléments forts convoités⁷⁶, amovibles – « mais qui auraient pu d'emblée être installés là, dès la construction »⁷⁷ –, grandement responsables de la notoriété du lieu et qui le réintégreront à temps pour l'inauguration (le cent cinquantième) après avoir été exposés en Europe et aux États-Unis⁷⁸ (ill. 24).

Quant à la mémoire du lieu et des communautés qui y ont séjourné et qui ont « légué » à la société cette icône montréalaise, on promet quelques éléments d'interprétation qui les rappellent (une plaque?) – on ne sait d'ailleurs pas quel traitement sera fait des vitraux comme « monuments mémorants »⁷⁹ –, tel qu'il aurait été entendu avec la communauté Erskine and American United lors de la vente. On assiste par ailleurs à la « conquête » symbolique des lieux par de nouveaux mécènes de l'élite francophone d'aujourd'hui, lieux qui porteront dorénavant les noms de « salle Bourgie » pour la salle de concert dans l'église et de « pavillon Claire et Marc Bourgie »⁸⁰ pour le nouveau bâtiment. L'église continuerait de porter le nom d'(ancienne) église Erskine and American United.

SYNTHÈSE ET CONCLUSION : PLAQUE À VENIR ?

L'étude de la patrimonialisation de l'église Erskine and American United montre assez éloquemment comment le patrimoine a été dans ce cas un « outil pratique » pour, bien entendu, construire un discours en faveur de sa préservation, mais aussi servir de caution au projet muséal. Au départ d'intentions devant assurer sa protection comme œuvre, on voit que les contingences matérielles liées au programme du musée – dont le rôle en bout de ligne est la conservation d'objets d'art et non du patrimoine – ne permettent pas d'assurer le maintien de l'intégralité – l'authenticité oserai-je dire – du site.

Mais cet « épisode patrimonial » dans l'existence de cet objet apparaît aussi, plus qu'un alibi commode, un « ingrédient » ayant permis le passage entre deux états d'équilibre. C'est donc en tant que PASSAGE, ou période transitoire, que la patrimonialisation apparaît ici décisive.

On pourrait même parler à terme d'un contexte de « sortie du patrimoine ».

On peut constater que les circonstances très locales de la patrimonialisation de ce site particulier connaissent l'influence (comme ce doit être le cas de la plupart des objets « patrimoniaux ») d'éléments conjoncturels qui lui sont extérieurs et l'inscrivent dans un contexte plus large. Nous avons vu tour à tour l'émergence du patrimoine comme préoccupation sociale (qui se manifeste tant dans la presse qu'auprès des experts et de l'opinion publique et au sein des institutions); la désaffectation du culte et le questionnement qui se généralise quant au devenir des églises; les nouvelles lectures « paysages » de la ville; l'évolution de la valeur d'art (vitraux Tiffany); la redéfinition du rôle du musée – ou des attentes qu'on lui injecte – dans la ville et dans l'économie. Ce sont autant de facteurs qui auront une incidence sur la patrimonialisation de l'église Erskine and American United. On voit des logiques à des échelles différentes (du local au global) s'imbriquer dans la réflexion autour d'un même objet.

Il en est de même des acteurs pour lesquels nous pourrions établir deux grandes catégories. Au départ du processus, les membres de la congrégation Erskine and American United (leur lignée) et les personnes ou les institutions qui gravitent autour – ou s'y identifient – et que nous pourrions qualifier d'« endogènes », puis tous les autres (« exogènes ») qui interviendront de près ou de loin dans le dossier⁸¹ : chercheurs, experts, professionnels, médias, institutions, bailleurs de fond, organismes de défense du patrimoine, promoteurs, résidents riverains, musée. Cette distinction permet ici de mettre en lumière les « conflits de valeurs » qui existent entre ces catégories d'acteurs et que nous avons plus tôt identifiés dans les catégories des valeurs de remémoration

et des valeurs de contemporanéité. Ces dernières viseraient l'objet lui-même, lui seraient « intrinsèques », alors que les premières viendraient plutôt s'y déposer.

Certaines valeurs seront promues qui détermineront la nature du patrimoine « à l'arrivée » et l'état de l'objet au terme du processus (soulignons qu'il ne s'agit sans doute pas d'un état définitif). Le passage entre deux états de notre objet correspondrait aussi au passage entre deux systèmes qui paraissent presque n'avoir pas de frontières communes, fermés l'un à l'autre et qui s'excluent sans possibilité de retour ni d'amalgame.

Cette transformation, enclenchée par un changement de régime de « propriété » (on pourrait dire de privé à « public »⁸²), implique un renversement de point de vue sur l'objet. La congrégation pour assurer son bien s'en trouve du même coup « dépossédée » au nom du patrimoine – le « léguant » à la société sans grande garantie pour la pérennité de sa propre mémoire⁸³. À partir du moment où s'opère le transfert de propriété matérielle, je me risquerais à y apposer le cadre d'analyse des « régimes d'authenticité »⁸⁴ qui refléterait des transformations équivalentes dans le registre symbolique.

Bien que ce concept fasse référence plus précisément à la notion de patrimoine, on pourrait y insérer notre objet/patrimoine et lire des transformations des rapports au Temps, à l'Espace, à l'Autre⁸⁵ dans ce changement de régime, qui paraissent évidentes puisque les acteurs ont changé, et donc le regard sur l'objet : de l'espace national et international de la congrégation à l'espace mondial du musée; du registre mémoriel à la projection en avant; de l'Autre par lequel on définit sa propre identité à un Autre abstrait – touriste / consommateur culturel – venu de partout et de nulle part⁸⁶. Le « Vrai »

(l'authenticité) se serait exprimé d'abord sous le couvert de la mémoire (« ce qui depuis les origines définit le groupe »), pour se loger aujourd'hui à l'enseigne « de l'art » (de la « nation » ?).

Les caractéristiques de ce « patrimoine » se verront à nouveau redéfinies à mesure de la transformation de la matérialité de l'œuvre, s'ajustant aux valeurs et à l'« économie » du temps présent et l'engageant dans un nouveau « cycle ».

Ainsi, l'objet de patrimoine – et ses lieux – s'adapte au temps (ill. 25). Comme en 1937-1938 un réaménagement s'imposait dans l'esprit de l'époque où le plan d'origine allait à l'encontre de la morale en vigueur, en 2009-2010 ce réaménagement, auparavant célébré, subira lui aussi les « assauts » de notre époque (en même temps que renaît ironiquement un intérêt pour les témoins de la première époque victorienne⁸⁷ et que l'on a recours à la théâtralité comme au temps des origines). L'avenir nous dira les métamorphoses futures que connaîtra cette « église » – amputée de son cœur – et les idées que l'on s'en fera (comme patrimoine) et ce que l'Histoire en retiendra.

NOTES

1. En référence à l'étude patrimoniale qui mentionne que, « depuis plusieurs années déjà, le Musée des beaux-arts de Montréal caressait le rêve d'intégrer cette église à son institution pour en faire un pavillon supplémentaire. Le rêve se réalise aujourd'hui [...] ». (Boucher, Christine, 2006, sous la dir. de Jean-Claude Marsan, *Étude patrimoniale, Église Erskine and American United*, Rapport présenté à La Division du patrimoine et de la toponymie de la Ville de Montréal, octobre, p. 1.)
2. Ce texte est le résultat d'une recherche réalisée dans le cadre du séminaire « La patrimonialisation » (MSL 9006) dispensé par Lucie K. Morisset au trimestre d'hiver 2009, à l'UQAM. Je remercie cette dernière de la stimulante réflexion théorique et méthodologique apportée lors de ce cours, ainsi que

de m'avoir encouragée à soumettre le présent essai au Prix Martin-Eli-Weil de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada (SÉAC). Je remercie également tous les interlocuteurs et toutes les personnes qui ont rendu possible ce travail, en particulier : Jacques Des Rochers, conservateur d'art canadien au MBAM, pour l'entretien accordé en mars 2009; Janis Zubalik, pour ses recherches et l'entretien du 14 mai 2009; le synode « Montréal & Ottawa Conference » de l'Église unie du Canada (Beverly Anderson-Levine, archiviste); le personnel de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ, direction du Centre de Montréal (Estelle Brisson, Marielle Lavertu et Audrey St-Jean); de la bibliothèque de l'Université McGill (Rare Books and Special Collections, Ann Marie Holland, Jennifer Préfontaine); le musée McCord (Nora Hague); la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (Marie-Claude Queenton); la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain (Luc Noppen) et l'Institut du patrimoine de l'UQAM de leur appui continu; ainsi que le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) du soutien financier accordé pour mes études doctorales. Je remercie finalement Guillaume St-Jean, Provencher Roy Associés, architectes, le Musée des beaux-arts de Montréal et le Conseil du patrimoine religieux du Québec pour les illustrations.

3. Rodrigue, Sébastien, *La Presse*, 27 avril 2005, p. A-2. Il est question dans l'article de dix « joyaux architecturaux » montréalais particulièrement menacés selon Héritage Montréal, palmarès dans lequel se retrouve l'église Erskine and American cette année-là.
4. Je me réfère ici au modèle de Lucie K. Morisset qui met en jeu « économie » et « écologie » du patrimoine, dans lequel l'écologie est entendue comme le « patrimoine et son milieu » (les acteurs, par exemple) et l'économie, le « patrimoine et son administration », soit « l'organisation entre eux des éléments de ce milieu ». (Voir le schéma qu'elle propose dans : Morisset, Lucie K., 2009, *Des régimes d'authenticité. Essai sur la mémoire patrimoniale*, Rennes et Québec, Presses universitaires de Rennes et Presses de l'Université du Québec, p. 27.) Je fais aussi référence au constat, dans ce cas précis, que l'objet se trouve placé entre deux états d'équilibre qui semblent correspondre à deux états de société aux extrémités d'un processus : le « patrimoine » constituerait précisément cet intervalle.
5. La formule est empruntée à Elsa Vivant, 2008, « Du musée-conservateur au musée-entrepreneur », *Téoros*, vol. 27, n° 3, dossier « Nouveaux

musées, nouveaux tourisimes », p. 43-52. Sur cette question du musée dans l'économie – touristique – et dans la revitalisation urbaine, on peut se référer aussi aux articles d'Elsa Olu, « L'argument culturel du 'touristique', l'argument touristique du culturel, symptômes de la 'fin du muséal' », et de Lucie K. Morisset et Luc Noppen, « De la Muséographie à la Stratégie. Le touriste n'est jamais bien loin, du moins l'espère-t-on », dans le même dossier. Voir aussi Van Aalst, Irina et Inez Boogaarts, 2002, « From Museums to Mass Entertainment: the Evolution of the Role of Museums in Cities », *European Urban and Regional Studies*, vol. 9, n° 3, p. 195-209.

6. Veschambre, Vincent, 2008, « Patrimonialisation, marquage et appropriation symbolique de l'espace », *Traces et mémoires urbaines : enjeux sociaux de la patrimonialisation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 21.
7. Tardy, Cécile, 2003, « L'entremise du chercheur : une manière d'aborder le rôle des discours et des médias dans la patrimonialisation », dans Jean Davallon (dir.), *Cultures et musées*, Dossier « Nouveaux regards sur le patrimoine », Arles, Actes Sud, n° 1, p. 109.
8. *Id.* : 110.
9. Sans toutefois que le découpage ne corresponde exactement à ces mêmes phases, je tenterai d'identifier des moments équivalents et en emprunterai à l'occasion la terminologie, en particulier celle du « cycle » de Jean Davallon, 2002, « Comment se fabrique le patrimoine ? », *Sciences humaines hors-série*, n° 36, mars-avril-mai, p. 74-77. Ce processus est mis en parallèle par Morisset (*op. cit.* : 23) avec celui de l'évolution des sites touristiques développé par Dean MacCannell dans *The Tourist. A New Theory of the Leisure Class* (1976, New York, Shoken Books), soit : 1- la trouvaille (*The Naming*), 2- l'authentification (*The Framing*), 3- la déclaration (*The Enshrinement*), 4- la célébration de la trouvaille (*The Mechanical Reproduction*), 5- la transmission (*The Social Reproduction*). Globalement, les trois grandes étapes de « la vie 'objectale' d'un patrimoine » (« caractérisation/conservation/valorisation ») (voir Morisset : 23 et 27) peuvent aussi s'appliquer à ce cas précis.
10. MacCannell, *id.*
11. Rapport annuel de 1975 de la *Erskine and American United Church*. (BAnQ, Fonds Conférence de l'Église unie du Canada, Erskine and American United Church, P603, S2, S539, contenant 1995-03-007 / 280.)

12. La communauté « fusionnée » ayant choisi d'exercer le culte à l'église Erskine de la rue Sherbrooke, l'autre église, située coin Dorchester et Drummond, fut vendue pour 130 000 \$ à la Compagnie de transport provincial et démolie pour être remplacée par une gare d'autobus. (Procès-verbaux du *Building Committee* 1937-1939, BANQ, Fonds Conférence de l'Église unie du Canada, Erskine and American United Church, P603, S2, S539, 1995-03-007 / 276.)
13. Une enquête auprès des membres permit de considérer différents facteurs, par exemple : les tendances dans l'assistance aux messes, l'engagement des membres, l'évolution de la population du quartier et, à cette époque, la « commercialisation active » de la rue Sherbrooke qui laisse croire que la propriété continuera de prendre de la valeur. (« *Resolution passed at the meeting of the Official Board of Erskine & American United Church held the 8th day of November 1937, setting forth the duties of the committee appointed to consider the disposition of the net proceeds of the sale of the Dorchester Street property of the church* », BANQ, Fonds Conférence de l'Église unie du Canada, P603, S2, S539, contenant 1995-03-007 / 276.)
14. Avoirs qui sont de l'ordre du million de dollars. (Erskine and American United Church, « Report of Special Committee of Official Board », *Annual Report*, 1984, p. 28. BANQ, Fonds Conférence de l'Église unie du Canada, P603, S2, S539, contenant 1995-03-007 / 280.)
15. *Id.* : 29.
16. Erskine and American United Church, « Report of the Official Board Planning Committee », *Annual Report*, 1990. BANQ, Fonds Conférence de l'Église unie du Canada, P603, S2, S539, contenant 1995-03-007 / 280.
17. Davallon : 74 (en référence à Eco, Umberto, 1993, « Observations sur la notion de gisement culturel », *Traverses*, n° 5).
18. Après le réaménagement (comme lors de l'inauguration de l'église en 1894) on en parle comme « *one of the finest and striking church in the dominion [...]* ». (*Protestant Church News*, 21 janvier 1939.) Dans une allocution pour honorer les ouvriers ayant travaillé au réaménagement, William Massey Birks, membre influent de la communauté, parle d'un « *monument to the glory of God* ». (BANQ, Archives de la Conférence de l'Église unie du Canada, Fonds Église Erskine and American United.)
19. Monument édifié « dans le but précis de conserver toujours présent dans la conscience des générations futures le souvenir de telle action ou de telle destinée », selon Aloïs Riegl, 1984 [1903], *Le culte moderne des monuments*, Paris, Seuil, p. 35, cité par Drouin, Martin, 2005, *Le combat du patrimoine à Montréal (1973-2003)*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 5. Morisset (*op. cit.* : 108) parle du monument intentionnel comme d'un « monument mémorant ».
20. Voir entre autres : Pinard, Guy, *La Presse*, 27 juillet 1986; Guernsey, Betty, *The Gazette*, 2 avril 1975; Bertrand, Jean-Marie, *Le Journal de Montréal*, 14 décembre 1988; Collard, Edgar Andrew, *The Gazette*, 30 avril 1983.
21. Par exemple la monographie de Hélène Bergevin, 1981, *Églises protestantes*, Montréal, Libre Expression.
22. Voir Lehman, Henry, *The Gazette*, 11 juillet 1992, p. J-5. L'exposition aurait été organisée par Susan Stanley et Sandra Coley; conservateur Robert Lemire.
23. Voir notamment la documentation laissée par le Building Committee qui supervisait le réaménagement de l'église. (Fonds de la Conférence de l'Église unie du Canada, Église Erskine and American United, P603, S2, S539, contenant 1995-03-007 / 276.)
24. On peut toutefois penser que le principal promoteur et instigateur du réaménagement auprès de la communauté, le joaillier William Massey Birks, n'était pas sans connaître la valeur des réalisations du célèbre verrier / joaillier new-yorkais.
25. « *Your Church* », *An address given by Percy E. Nobbs, on the Tenth February, 1939*, retranscrite dans le rapport annuel de la congrégation de 1939, p. 16-19, à la p. 17. (Fonds Conférence de l'Église unie du Canada, P603, S2, S539, contenant 1995-03-007 / 280.) Ces vitraux, datant pour la plupart de la première décennie du vingtième siècle (certains plus tardifs), étaient en effet dédiés à des membres ou des pasteurs de la congrégation American Presbyterian.
26. Une journaliste de *The Gazette*, en introduction de son article de 1976, « Montreal Inside Out Churches (2) », remercie un certain Leo Burke pour la découverte de vitraux Tiffany qui ne sont autres que ceux de l'église Erskine and American et ceux de sa voisine St. Andrews and St. Paul (qui en abriterait aussi deux exemplaires). Les archives de la congrégation contiennent une série de diapositives des vitraux Tiffany de la Erskine Church, datées de 1976 et signées McIntyre. De même, une allocution de Norman Slaughter, alors ministre du culte à l'EAAU, au colloque du Conseil des monuments et des sites du Québec (COMOSIQ) de 1975 (« L'histoire des Églises Erskine et Américaines [sic], Montréal, Québec », p. 6), mentionne que « les très beaux vitraux de Tiffany [...] constituent la plus grande collection de vitraux de Tiffany au Canada ».
27. Emprunté à Zubalik, Janis, 1996, « *Advancing the Material Interests of the Redeemer's Kingdom* »: *The Erskine Presbyterian Church, Montreal, 1894*, mémoire de maîtrise, Département d'histoire de l'art, Université Concordia, Montréal, p. 2.
28. Voir entre autres l'inventaire du patrimoine religieux de la Fondation du patrimoine religieux, fiche terrain 01-08-2000.
29. Telles que présentées par Françoise Choay, 1999 [1992], *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil, p. 124-127. Voir aussi le schéma préparé par Choay, à la note 108, p. 236.
30. Par exemple : *L'église unie du Canada, L'église Erskine et américaine*, non daté, décrivant l'histoire et les « points d'intérêt dans l'église, les louanges gravées dans la pierre, les symboles et les vitraux » ou encore *The Windows of Erskine and American Church. Montreal, Quebec. A guide*, compilé par Betty Coffey, 1994.
31. Son mémoire est intitulé « *Advancing the Material Interests of the Redeemer's Kingdom* »: *The Erskine Presbyterian Church, Montreal, 1894*, d'après une citation tirée du discours d'inauguration de l'église, qui fait référence à l'adéquation dans l'idéologie de la congrégation entre les intérêts matériels et spirituels de leur Église.
32. En référence à l'architecte américain Henry Hobson Richardson et son style « *Romanesque Revival* » en vogue à l'époque. Zubalik constate cependant une filiation directe de l'église Erskine avec celles de l'architecte Warren Hayes (comme le montrent les illustrations 7 à 10).
33. De l'aveu de l'auteure (entretien téléphonique du 14 mai 2009), c'est en faisant des recherches préliminaires pour un mémoire sur l'architecte (et ses palais de glace) qu'une archiviste de l'Église unie du Canada la convainc de se concentrer sur cette église, en raison de la disponibilité des sources.
34. Nommé ainsi d'après la ville d'Akron aux États-Unis. Dans sa version initiale, les bancs étaient orientés selon un axe diagonal (nord-est) et une communication directe entre la salle communautaire (*Hall*) de l'école du dimanche et

- l'église était possible par la cloison nord formée de panneaux coulissants, ce qui permettait d'accueillir davantage de personnes.
35. D'après le semainier du 26 novembre 1995, conférence intitulée « The Design of the Erskine Presbyterian Church ».
 36. Goodspeed, Rhona, Historical Services Branch, Historic Sites and Monuments Board of Canada, 1998, *Agenda Paper, Erskine and American United Church*, n° 1998-26.
 37. Mathieu, Christine Johanne, 1999, *The History of the Tiffany Windows at the Erskine and American Church*, mémoire de maîtrise, Département d'histoire de l'art, Université Concordia, Montréal.
 38. C'est ce qu'aurait confirmé une expertise récente commandée par le MBAM (d'après un entretien téléphonique avec Jacques Des Rochers, conservateur d'art canadien, le 25 mars 2009). Pourtant « *Erskine and American Tiffany windows are not, according to experts at the Metropolitan Museum of Art in New York, the very best of Tiffany's work.* » (Hustak, Alan, *The Gazette*, 27 octobre 2002.)
 39. Marsan, Jean-Claude et Caroline Dubuc, 1997, *Plan stratégique de conservation des églises et des chapelles au centre-ville de Montréal, volume 1*, Héritage Montréal, p. 41. On retrouvait au premier rang la basilique Notre-Dame et au second la cathédrale anglicane Christ Church.
 40. L'auteure fait cependant référence à un entretien avec Jean-Claude Marsan lors de l'évaluation.
 41. En particulier les concerts de Jordi Savall en 1993 et en 1994.
 42. La correspondance entre le président du conseil d'administration de l'EAAU et le secrétaire de la commission (11 et 19 juin 1997) laisse entendre que le professeur Jean-Claude Marsan aurait conseillé la congrégation dans cette démarche. (Source : Commission des lieux et monuments historiques du Canada, dossier no. 8400/1899.)
 43. Aussi désigné « personnage historique national » en 2008.
 44. Commission des lieux et monuments historiques du Canada, 1998, « Extrait du procès-verbal de la réunion de juillet 1998 de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada ».
 45. Shepherd, Harvey, *The Gazette*, 30 janvier 1999, p. J-7.
 46. Parcs Canada, *Montréal, une ville d'histoire*, mai 2004, p. 75.
 47. Parcs Canada, fiche d'information, « L'église Erskine and American United Church », Sa Majesté la reine du chef du Canada / Parcs Canada, 1999. (Information tirée du site de Parcs Canada en juin 2002, mais introuvable sur le site actuel, et conservée dans les dossiers de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain.)
 48. Site de Parcs Canada [http://www.pc.gc.ca/], Répertoire des désignations d'importance historique nationale au Canada, notice « Lieu historique national du Canada de l'Église Erskine and American (Temple-de-l'Église unie), Montréal, Québec » (consulté en mars 2009).
 49. Un membre influent de la Table aurait été étroitement lié à l'Église presbytérienne.
 50. Fondation du patrimoine religieux du Québec, *Inventaire des lieux de culte du Québec, Église Erskine and American*, n° 2003-06-368, p. 14.
 51. C'est-à-dire étant située « au cœur d'un quartier riche en patrimoine architectural », en tant que voisine du MBAM et pour la « perspective intéressante à partir de la rue Crescent » (*id.* : 17-19).
 52. Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Direction du développement urbain, Division du patrimoine et de la toponymie, 2005, *Évaluation du patrimoine urbain, Arrondissement de Ville-Marie*, p. 64 et 94. L'église n'est cependant pas « citée » en vertu de la législation municipale.
 53. Subvention de 200 000 \$. Information provenant d'un communiqué du conseil d'administration aux membres, le 8 juillet 1996. (BANQ, Fonds Conférence de l'Église unie du Canada.) Mentionné aussi dans la lettre du 11 juin 1997 d'Edwin Coffey, président de la congrégation, adressée à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Les travaux auraient déjà été réalisés à cette date.
 54. Un article du 30 juillet paru dans *The Gazette* en 1994 (Block, Irwin, « Churches, Synagogues Get Repair Subsidies; \$7.5 Million in Grants Announced under Infrastructure Program », *The Gazette*, 30 juillet 1994, p. A7) fait état d'une subvention attribuée à l'église – parmi d'autres lieux de culte – pour la réparation des parements de pierre et de brique, de la toiture et des vitraux Tiffany, dont le montant n'est pas précisé. Il pourrait s'agir d'une subvention antérieure. Cela correspondrait au montant total de 400 000 \$ compilé par Luc Noppen et Lucie K. Morisset (2005, *Les églises du Québec. Un patrimoine à réinventer*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, p. 289). Les rapports annuels de la Fondation
 - du patrimoine religieux du Québec de 2001 à aujourd'hui ne font toutefois aucune mention de fonds accordés à l'EAAU. Je n'ai pu obtenir de données pour la période précédente. Des fonds destinés au « patrimoine » seraient aussi inclus dans le financement du projet du musée, d'après Jacques Des Rochers (*op. cit.*), mais je n'ai pu en trouver mention dans les communiqués gouvernementaux.
 55. Selon l'analyse que fait Kevin Walsh du patrimoine (1992, *The Representation of the Past. Museums and Heritage in the Post-modern World*, Londres et New York, Routledge). Emmanuel Amougou (2004, « Le processus de 'patrimonialisation' », *La question patrimoniale. De la « patrimonialisation » à l'examen des situations concrètes*, Paris, L'Harmattan, p. 26) également parle de la patrimonialisation comme processus non seulement de « légitimation des objets », mais aussi des « catégories sociales » qui en assurent la diffusion.
 56. Erskine and American United Church, « Official Board Planning Committee », *Annual Report*, 1993, p. 12. On y mentionne la déception devant le temps et les efforts déployés lors de rencontres avec le promoteur et la Ville. C'est aussi mentionné au rapport annuel de 1992 (Official Board).
 57. Aux rapports annuels de la congrégation de 1992 et de 1993.
 58. Des collaborations et des rapports de voisinage leur sont aussi antérieurs. Par exemple, dans les années 1970 (et peut-être avant), la Women's Art Society of the Museum of Fine Arts utilise les locaux communautaires de la congrégation. Rappelons que le sous-sol de l'église et l'« école du dimanche » comprenaient, depuis le réaménagement de 1938, un grand *Hall*, une chapelle où l'on installa certains des vitraux Tiffany, des cuisines, salons, salles de classe et de réunion, des bureaux, l'appartement du sacristain, ainsi qu'un court de badminton au dernier étage.
 59. Voir Shepherd, Harvey, *The Gazette*, 11 octobre 1990.
 60. Emprunté de Baillargeon, Stéphane, *Le Devoir*, 26 mai 2007.
 61. Le musée aurait toujours d'autres projets de développement pour cet îlot.
 62. Dont les New Sherbrooke Apartments (Drouin : 332). L'événement a été abondamment couvert par la presse; on peut se référer entre autres aux articles suivants : Mc Gregor, Colin, « Museum Plan 'Heartless' Expansion », *The Montreal Downtowner*, 3 avril 1985; Reed, Fred A., « Un projet d'agrandissement de \$50 millions qui sème la controverse dans le

- quartier», *Le Devoir*, 15 novembre 1984; Roy, Paul, «Opposition au projet Bell/MBA. Quand un pâté de maisons se laisse parler d'amour», *La Presse*, 10 novembre 1985; Tarshis-Shapiro, Helen, «'Development' Is Destroying the Charm of Montreal», *The Gazette*, 30 octobre 1985; Gagnon, Lysiane, «La saga des musées», *La Presse*, 28 janvier 1986. Ce projet soulevait aussi des inquiétudes quant à la «perte de cachet» de la rue Crescent.
63. Des Rochers, Jacques, 2005, «Mise en valeur du patrimoine religieux au Musée des beaux-arts de Montréal», dans Laurier Turgeon (dir.), *Le patrimoine religieux du Québec : entre le culturel et le culturel*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 161-169, aux p. 162-163. On ne peut passer sous silence la similitude du cas avec celui de l'agrandissement du Musée national des beaux-arts de Québec (MNBAQ) sur la propriété voisine des Dominicains. Au cours du même colloque d'ailleurs, son directeur John Porter faisait part de sa «vision suivant laquelle il se pourrait bien qu'un jour l'église Saint-Dominique soit intégrée au complexe muséal voisin et qu'elle trouve une vocation nouvelle en mettant en valeur l'importante collection d'art religieux du MNBAQ». (*Id.* : 154; voir aussi Deneault, Jean-Philippe, 2008, *Muse*, mars/avril, p. 28-33.)
64. Des Rochers : 161.
65. Selon le conservateur d'art canadien du musée, il n'y aurait pas eu au Québec suffisamment d'œuvres religieuses d'une qualité telle qu'elles auraient justifié la présence d'un pavillon entier et les quelques œuvres de grande valeur pourront être intégrées aux expositions du pavillon d'art canadien, les premiers siècles de la colonie comprenant un corpus important d'œuvres religieuses (entretien téléphonique du 25 mars 2009). Le MNBAQ joue aussi un rôle dans cette conservation. Mais je soupçonne un article paru dans *La Presse*, en 2002, de ne pas être étranger à cette volte-face. Parlant du patrimoine religieux «en train d'être dilapidé», la journaliste conclut : «Pour toutes ces églises, le salut pourrait résider dans la volonté du Musée des beaux-arts de Montréal d'acquérir l'église Erskine and American pour en faire un musée d'art religieux.» (Leduc, Louise, *La Presse*, 12 octobre 2002.) On peut comprendre que le musée ait peut-être été effrayé devant de telles attentes et de se voir devenir la «décharge» de tous les objets religieux que compte le Québec!
66. Des Rochers : 167-168.
67. Walsh, *op. cit.*
68. Bumbu, Dinu, «Commentaires sur le projet d'implantation du nouveau pavillon d'art canadien du Musée des beaux-arts de Montréal dans l'ancienne église Erskine and American United objet de la consultation publique», Montréal, Héritage Montréal, 8 mai 2006.
69. *Id.*
70. O'Sullivan, Louise, chef de Parti et résidente de Peter McGill, «Mémoire Erskine & American United Church (...) Golden Square Mile», 4 mai 2007.
71. Boucher : 39-40.
72. Office de consultation publique de Montréal, Projets de règlement P-04-047-37 et P-07-015. Projet de transformation et de mise en valeur du Musée des beaux-arts de Montréal. Rapport de consultation publique, 22 juin 2007, p. 22-23 (Conclusion).
73. Transcrit de la narration accompagnant une animation qui présente le projet, sur le site du MBAM [<http://www.mbam.qc.ca/fr/musee/infostravaux.html>] (consulté en avril et juillet 2009).
74. D'après Austin, John Langshaw, 1970 [1962], *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil. Lucie K. Morisset (séminaire «La patrimonialisation», hiver 2009) rapproche le discours sur le patrimoine des actes performatifs ou perlocutoires («actes que nous provoquons ou accomplissons par le fait de dire une chose», Austin : 119), en ce sens que l'objet même de l'énoncé, «le rendu de la représentation», devient réel.
75. Il ne nous appartient pas ici de discuter du parti pris architectural du projet, mais de l'évolution de la matérialité du lieu au regard des valeurs et des motifs invoqués pour sa «patrimonialisation». Nous n'évoquons pas non plus ici le discours des concepteurs, les interventions des architectes au cours de la consultation publique, notamment, étant peu relayées par les sources écrites.
76. Rappelons «l'affaire L.M. Sauvé», dans laquelle cet entrepreneur s'était proposé de développer un partenariat public-privé avec le musée et le gouvernement du Québec afin de financer le projet du musée qui tardait à réunir des fonds, en offrant d'acheter l'église et de procéder aux travaux, à la suite de quoi les instances publiques rembourseraient et rachèteraient la propriété sous la forme d'un bail de vingt-cinq ans, les vitraux Tiffany servant de garantie. (Voir Baillargeon, Stéphane, *Le Devoir*, 25 octobre 2004. Aussi rapporté par Noppen et Morisset : 262.)
77. Étant du même esprit *arts and crafts* (Des Rochers : 167).
78. L'exposition *Le verre selon Tiffany* s'ouvrait à Montréal le 12 février 2010, après avoir circulé au Luxembourg et aux États-Unis. Elle met avantageusement en scène les vitraux de l'église; on indique leur provenance mais, sauf en une occasion, on n'en évoque pas la fonction première (mémorielle) ou la dédicace originelle, l'essentiel du contenu portant sur le savoir-faire du maître (et son équipe) et les qualités techniques et esthétiques des vitraux.
79. Morisset : 108.
80. Les Bourgie seraient les principaux donateurs du secteur privé, dont on ne connaît pas le montant exact de la contribution sur les 14 millions de dollars de fonds privés qui s'ajouteraient aux contributions publiques de 26 millions de dollars fournies à parts égales par les gouvernements provincial et fédéral. Pierre Bourgie créera également la Fondation Ars Musica, dirigée par Isolde Lagacé, qui sera responsable de la programmation de la nouvelle salle de concert de 450 places.
81. Il existe cependant des personnes au rôle plus diffus, mais dont l'influence paraît déterminante sur le processus et qui agissent «de part et d'autre», tel Jean-Claude Marsan, à l'occasion porte-parole du MBAM (membre du comité de négociation du musée), conseiller informel de la congrégation, qui supervise l'étude patrimoniale commandée par la Ville pour la consultation publique et qui a également des liens avec les organismes fédéraux, ayant occupé un poste au sein du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine.
82. Même si le MBAM n'est pas à proprement parler de propriété publique, on peut le considérer comme un «lieu public», compte tenu de la nature de l'investissement dont il fait l'objet par la société et en raison de son achalandage.
83. Mais bien consciente de la valeur monétaire du lieu qui constituera son principal capital pour l'avenir (la vente de l'église se serait conclue pour 5,5 M\$). La congrégation a fusionné en 2004 avec celle de St. Andrew and Dominion Douglas, de Westmount, cumulant d'autres histoires; elles choisissent de se renommer Mountainside United, sans doute pour ne pas avoir un nom trop long!
84. Morisset, *op. cit.*
85. Morisset : 25-29 (en particulier).
86. Ces questions demanderaient cependant d'être approfondies davantage.
87. Je dois cette remarque à Janis Zubalik (entretien du 14 mai 2009).